

## **REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JANVIER 2017**

**PRESENTS** : Jean-Jacques LAVALLADE, Colette MOUSNIER, Jocelyne LETURGIE, Hervé DAUCHY, Valérie DUTROP, Pascal DELAVERGNAS, Rudolph WIJBURG, Alan BROOKE, Sylvain BREGEON.

**ABSENT EXCUSE** : Catherine PEROUX qui donne pouvoir à Sylvain BREGEON

**ABSENT** : Patrice DELAVALLADE

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal la validation des deux derniers comptes rendus. Le Conseil Municipal les approuve à l'unanimité.

Jocelyne LETURGIE est nommée secrétaire de séance.

### **DESIGNATION DU DELEGUE COMMUNAUTAIRE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que chaque Commune doit délibérer pour désigner son délégué communautaire et son suppléant pour la nouvelle Communauté de Communes issue de la fusion de la communauté de communes du Haut Périgord et de la communauté de communes du Périgord Vert Nontronnais.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Désigne M. Jean-Jacques LAVALLADE comme délégué communautaire,
- Désigne Mme Colette MOUSNIER comme suppléante.

### **BOULANGERIE**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal qu'une extension soit faite pour agrandir la surface de travail du Boulanger ainsi qu'un aménagement de la surface de vente. Pour ce faire, il demande l'autorisation de prendre contact avec un architecte afin d'étudier au mieux les possibilités.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à solliciter un architecte afin d'aménager le local boulangerie,
- S'engage également à inscrire une somme au budget 2017 afin d'acheter du matériel pour la Boulangerie-pâtisserie,
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous documents référent à ce dossier.

### **LOGEMENTS FANETTE ET ROUSSEAU**

Monsieur le Maire explique qu'il nous faut acter la valeur vénale des bâtiments auprès des domaines

Le conseil approuve à l'unanimité

### **CANTINE**

Monsieur le Maire indique au Conseil municipal qu'il y a lieu de recruter une personne afin d'aider à la cantine scolaire et d'aider la maitresse les mercredis matins.

Pour ce faire, il propose Madame FACEMAZ Amandine qui accepte uniquement jusqu'au 18 Février 2017 en remplacement de Madame ROCHAIS.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire informe qu'il a été sollicité pour des subventions de la part du secours catholique, la prévention routière. Le Conseil Municipal rejette ces demandes à l'unanimité

Jocelyne LETURGIE évoque le coût des photocopies. En effet, des personnes se rendent à la mairie afin de faire des photocopies qui à ce jour sont gratuites. Le Conseil Municipal ne donne pas d'avis sur ce sujet.

Hervé DAUCHY évoque le rangement du local cantonnier ou il est difficile d'accéder. De même il évoque le problème des panneaux d'affichage en mauvais état, il faudrait changer les piquets. A prévoir.

Colette MOUSNIER informe que la salle des fêtes n'est pas toujours rendue dans un état satisfaisant. Elle propose d'inclure au prix de la location, le montant d'une prestation ménage, à réfléchir.

Elle demande à Monsieur le Maire s'il serait possible de vendre les peupliers situés derrière les commerces : à envisager.

**La séance est levée à 23 heures**